

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2022

# MAISON D'HABITATION à MAZAN



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 27 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 7 avril 2022 sous réserves d'incidents**

## **En surenchère**

**Type de bien :** Maison d'habitation

**Mise à prix :** 84 000 €

**Localisation :** MAZAN

**Surface :** Maison de 101.30 m<sup>2</sup> + dépendances de 289.80 m<sup>2</sup>

Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2022

**Date d'adjudication** : 24/05/2022 à 10h30

**Avocat poursuivant** : [Me Lionel FOUQUET](#)

243 bd Albin Durand  
84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00  
[carpentras@pyxis-avocats.fr](mailto:carpentras@pyxis-avocats.fr)  
[www.pyxis-avocats.fr](http://www.pyxis-avocats.fr)

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

**Sur la commune de MAZAN (84380), 143, chemin Saint Donat,**

Une maison d'habitation de 101,30 m<sup>2</sup> élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec annexes et dépendances de 289,80 m<sup>2</sup>, Figurant au cadastre Section BR n° 40, pour une contenance de 9 a 08 ca. Anciennement Section K n° 1620 - 1609 - 1623 ayant fait l'objet d'un procès-verbal de remaniement publié le 28/02/2017, volume 2017P n° 1565.

**Mise à prix : 84.000,00 € (quatre-vingt-quatre mille euros)**



**VISITE : LE MARDI 17 MAI 2022 DE 10H00 A 11H00 SUR PLACE**, effectuée par Maître Pierre TREMOULET, huissier de justice à Carpentras, (Tél. : 04 90 63 12 08).

**L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 24 MAI 2022 à 10H30** au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

**DESCRIPTION** : une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée de 101,30 m<sup>2</sup> comprenant : séjour, cuisine, 3 chambres, coin bureau, salle de bains, wc

Des dépendances de 289,80 m<sup>2</sup> comprenant : débarras, chaufferie, garage de 32,40 m<sup>2</sup>, 3 pièces, local cuve, wc, terrasse. Un atelier de 84,30 m<sup>2</sup>

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation** : les biens sont occupés par un des propriétaires. Un local est occupé par un locataire à titre commercial.

**Conditions de la vente** : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.



Ecrit par Echo du Mardi le 7 avril 2022

**Les frais engagés** pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :**

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la [SELARL PYXIS AVOCATS](#), avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 21/00019.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 04 avril 2022

[Lionel FOUQUET](#)

3953411

Publié le 07/04/2022

**Documents :**

[Procès-verbal descriptif](#)

[Cahier des conditions de vente](#)